Annulation d une vente sur un site

Par Bibou26
Bonjour, Il y a peu j ai effectuer un achat sur un site. J ai effectuer un payement directement et reçu une confirmation de ma commande. Tout cela le 3 octobre. Aucune autre nouvelle de ce site puis un message via watshap le 12 pour me remercier de ma commande mais qubil rencontré un soucis avec mon adresse. Je redonne donc celle ci et attend je renvoyé un message le 14 pour qavoir ce qu il en est mais rien pas de réponse. Le 17 je renvoyé un message réponse automatique et tjs aucune trace de mon.envoye de colis. Le 18 a nouveau j envoye un message et visiblement nouveau problème d adresse. Je leur redonne à nouveau et 1h après il m annulé ma commande on t il le droit?? Sans aucune explication si ce n est que soucis avec mon adresse (ppirtant d autre livreur n ont aucun soucis) j attend d etre rembourser impatiemment mais je me demande si leurs pratiques est normal? Merci a vous
Bonjour
Vous avez effectué un achat de quoi ? Parce qu'il n'est pas vraiment courant que le vendeur communique par Whatsappmis à part pour les produits illicites . Relisez le conditions générales de vente s'il en existe .
Par Bibou26
Bonsoir, Merci pour votre réponse déjà. Alors j ai voulu acheter une veste à ma fille. Sur un site que je ne connais absolument pas et je n ai evidement vu aucune conditions d achat
Pas de CGV pas de mentions légales??? En ce moment prolifèrent des sites qui ressemblent à des vrais, surtout via les réseaux sociaux, mais qui ne sont qu'une coquille vide . Quand c'est trop beau pour être vrai , c'est souvent que ce n'est pas vrai .
Pour faire un signalement :
[url=https://www.economie.gouv.fr/cedef/recours-arnaque-internet]https://www.economie.gouv.fr/cedef/recours-arnaque-internet[/url] Si la veste était de marque , faire aussi un signalement à la marque .